

Avis du conseil scientifique de l'IN2P3 sur la proposition de commissions interdisciplinaires (CID) du CNRS pour le mandat 2025-2029

Date : 28 mars 2025

Suite à la modification des contours des sections du Comité National du CNRS pour le mandat 2025-2029, la direction du CNRS propose de redéfinir également les commissions interdisciplinaires (CID). En plus de la CID 50 traitant de la gestion de la recherche et non discutée ici, quatre CID sont proposées (les numéros des sections et des CID ci-dessous sont ceux de l'actuel mandat) :

- CID 51 : Modélisation mathématique, informatique et physique pour les sciences du vivant (pilotée par l'INSB)
- CID 52 : Socio-écosystèmes et changements globaux : enjeux, savoirs, méthodologies, réponses (pilotée par l'INEE)
- CID 53 : Humains, sociétés, technologies numériques et matérielles (pilotée par l'INSHS)
- CID 55 : Science et données (pilotée par l'INS2I)

Le conseil scientifique du CNRS a demandé l'avis des conseils scientifiques d'institut sur cette proposition. En réponse, le conseil scientifique de l'IN2P3 (CS-IN2P3) s'exprime ici sur le positionnement de l'IN2P3 dans les nouvelles CID.

Les éléments que le CS-IN2P3 a considéré pour émettre son avis sont les suivants :

- Les CID du CNRS doivent permettre de développer pendant quatre ans de nouveaux champs interdisciplinaires. L'opportunité de reconduire, modifier, abandonner ou transformer une ou plusieurs CID en nouvelles sections est examinée pour le mandat suivant. Le CS-IN2P3 considère en ce sens qu'il est nécessaire de s'interroger sur la complémentarité entre les profils proposés par chaque nouvelle CID, et les thématiques déjà portées par la section 01 ou d'autres sections à l'interface (par exemple 02, 13, 17, 28).
- Le CS-IN2P3 estime également important d'évaluer pour chaque CID la capacité réelle de l'institut à susciter des candidatures vers une des thématiques concernées.
- Il est enfin important de souligner que le positionnement de l'institut dans une CID sous-entend un engagement de principe de la part de l'institut de mettre un poste dans cette dernière au cours du mandat.

En se basant sur l'ensemble de ces éléments, le CS-IN2P3 a étudié la proposition de la direction qui souhaiterait positionner l'institut dans les CID 52 et 55. Les conclusions de cette étude sont les suivantes :

- **Le CS-IN2P3 est d'accord que la participation de l'IN2P3 à la CID 51 ne serait pas pertinente.** Les mots-clés de cette CID indiquent une orientation claire vers la biologie (fonctionnement des systèmes vivants, modélisation de complexes moléculaires, organisation des cellules, étude des organismes, ..), assez éloignée des thématiques liées à la santé à l'IN2P3, qui sont des développements en lien avec l'instrumentation pour étudier le vivant ou avec la modélisation des effets des rayonnements ionisants. Ces activités interdisciplinaires de l'IN2P3 sont de plus déjà intégrées aux sections disciplinaires (en premier lieu la 01, mais également les sections 13 et 28).
- **Le CS-IN2P3 recommande la participation de l'IN2P3 à la CID 52, tel qu'il est proposé.** Outre l'aspect central de cette CID par rapport à l'agence de programmes "climat, biodiversité, sociétés durables" coordonnée par le CNRS, plusieurs de ses mots-clés se retrouvent dans les thématiques de l'IN2P3, en lien entre autre avec l'énergie nucléaire (transitions environnementales, énergies décarbonnées, ...) et la radiochimie (pollutions durables, impacts sur la santé des radionucléides, ...).

L'approche interdisciplinaire apportée par la CID 52, en particulier au niveau des connexions avec les sciences humaines et sociales que l'on retrouve dans certaines entités au sein desquelles des laboratoires de l'institut sont déjà impliqués (OHM Fessenheim, ZATU, ...), apparaît pertinent pour la politique scientifique de l'institut et complémentaire aux thématiques (inter)disciplinaires proposées dans les sections. Le champ très large de cette CID peut cependant poser question sur les possibilités de candidatures orientées vers les recherches de l'IN2P3, et implique d'être vigilant sur les mots-clés définitifs qui y seront associés.

- **La participation de l'IN2P3 à la CID 53 n'apparaît effectivement pas pertinente** au vu de sa très forte coloration en sciences humaines et sociales.
- **Le CS-IN2P3 juge que la participation de l'IN2P3 à la CID 55 est très importante, tel qu'il est proposé.** De nombreux mots-clés présentent un lien direct avec les développements dans le cadre de projets de recherche majeurs pour l'Institut (utilisation, stockage et gestion de données massives, calcul parallèle, données distribuées, visualisation, détection d'événements rares, analyse statistique, apprentissage, intelligence artificielle, reconstruction et génération de données, détection d'événements rares, simulations numériques, impact énergétique, réduction de données, ...). La participation à cette CID semble de plus stratégique pour renforcer l'intérêt et le dynamisme de l'Institut autour des thématiques, notamment l'intelligence artificielle.

Le CS-IN2P3 recommande pour les 2 CID identifiées (52 et 55), la mise en place d'actions spécifiques pour favoriser les possibilités de recrutement par un des laboratoires de l'IN2P3. Ces actions pourraient consister, entre autres à : identifier en amont des laboratoires pouvant proposer un environnement propice à l'accueil et la carrière d'une recrue de ces CID, demander à ces laboratoires de repérer les candidat·es ayant un profil en bonne adéquation avec les CID, et finalement assurer la présence de chercheurs et chercheuses de l'IN2P3 dans chacune de ces CID.